



PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La poursuite du chantier de la future centrale EDF rend nécessaire le recrutement de plusieurs salariés qualifiés afin de réaliser les travaux de câblage électrique du nouvel établissement.

L'absence de main d'œuvre locale immédiatement disponible répondant aux critères exigés par l'entreprise a conduit celle-ci à procéder au recrutement de 12 électriciens pour la réalisation de ces travaux d'une durée de quatre mois.

Les services de l'État, saisis des demandes d'autorisation de travail, se sont assurés de la régularité des procédures de recrutement ainsi que des contrats proposés à ces salariés, tout en veillant au respect de la libre prestation de service qui s'impose.

Cette situation, qui intervient peu après les tensions suscitées par le recours à une procédure identique il y a quelques semaines de cela, illustre la nécessité que soit engagée une réflexion sur la gestion prévisionnelle des emplois et des qualifications, en lien étroit avec les acteurs du BTP et les partenaires sociaux.

C'est un des objectifs poursuivis par le projet de création de **l'observatoire de la commande publique qui visera** notamment :

- **à prendre en compte les objectifs et les contraintes du BTP** en sensibilisant le plus en amont possible tous les acteurs de la commande publique à la planification des marchés de travaux ;
- **à mobiliser les acteurs de la formation** en adaptant et anticipant les besoins en formation des salariés du secteur pour répondre aux spécificités techniques des appels d'offres ;
- **à préconiser la prise en compte des clauses sociales dans la rédaction des appels d'offres** applicables sur l'archipel.